

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 780

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

844 676 312 RCS Arras.

VERCIM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 300000.00 EUR.

Adresse : Zone Industrielle 4 Avenue d'Immercourt, 62217 Tilloy-lès-Mofflaines.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé à SAINT-LAURENT-BLANGY en date du 26 janvier 2021 : -la société M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN, SAS au capital social de 690.741 € dont le siège social est situé 823 avenue de l'Épinette Zone Industrielle de l'Épinette à SECLIN (59113), 384 012 688 RCS LILLE METROPOLE, d'une part, -et les sociétés VERCIM, SAS au capital social de 552.500 € dont le siège social est situé ZI 4 Avenue d'Immercourt à TILLOY-LES-MOFFLAINES (62217), 844 676 312 RCS ARRAS et MOTOCULTURE DE LA LYS, SARL au capital social de 7.622,45 euros, dont le siège social est situé 14 place du Général de Gaulle à BOUSBECQUE (59166), 381 594 084 RCS LILLE METROPOLE, d'autre part, ont établi un projet de fusion par absorption des sociétés VERCIM et MOTOCULTURE DE LA LYS par la société M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN, à qui : -la société VERCIM apporterait la totalité de son actif, évalué à 1.205.820,42 €, à charge pour la société M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN d'acquitter la totalité de son passif, évalué à 1.248.074,57 €, soit un apport net négatif de 42.254,15 € - la société MOTOCULTURE DE LA LYS apporterait la totalité de son actif, évalué à 633.529,81 €, à charge pour la société M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN d'acquitter la totalité de son passif, évalué à 298.943,12 €, soit un apport net positif de 334.586,69 € L'apport net global des sociétés absorbées VERCIM et MOTOCULTURE DE LA LYS au profit de la société absorbante M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN s'élèverait ainsi à 292.332,54 euros. Les sociétés M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN, VERCIM et MOTOCULTURE DE LA LYS étant toutes trois détenues à 100 % par la société MENET, SAS au capital de 500.000 euros, dont le siège social se situe 823 avenue de l'Épinette Zone Industrielle de l'Épinette à SECLIN (59113), 422 890 251 RCS LILLE METROPOLE, il n'en résultera aucun échange de titres et aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par les sociétés absorbées n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutes les opérations effectuées par les sociétés absorbées VERCIM et MOTOCULTURE DE LA LYS depuis le 1er octobre 2020 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la

société absorbante M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN. Ledit projet sera réalisé et deviendra définitif à l'issue du délai légal d'opposition des créanciers défini à l'article R 236-8 du code de commerce, et par la constatation par le représentant de la société M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN de la réalisation de la fusion. Les sociétés absorbées VERCIM et MOTOCULTURE DE LA LYS seront dissoutes de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé : -le 02.02.2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE, pour la société absorbante M.A.P.P VOTRE MATERIEL DE JARDIN et pour la société absorbée MOTOCULTURE DE LA LYS ; -le 03.02.2021 au Greffe du Tribunal de Commerce d'ARRAS pour la société absorbée VERCIM..

